

## Annexe II c Règlement d'examen

Épreuves			Candidats				
			Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités	Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS)	Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) Candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle Enseignement à distance		
Nature des épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Forme	Durée
<b>E1 - Culture générale et photographique</b>		4					
Culture générale et expression	<b>U1.1</b>	2	écrite	4 h	écrite	écrite	4 h
Culture photographique et visuelle	<b>U1.2</b>	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	écrite	3 h
<b>E2 - Langue vivante : anglais</b>	<b>U2</b>	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	orale	Compréhension : 30 min Expression : 15 min + 30 min de prépa
<b>E3 - Sciences appliquées</b>	<b>U3</b>	2	écrite	3 h	CCF 1 situation	écrite	3 h
<b>E4 - Gestion et droit</b>	<b>U4</b>	3	écrite	4 h	CCF 1 situation	écrite	4 h
<b>E5 - Technologie : sensitométrie et équipements</b>	<b>U5</b>	4	CCF 1 situation		CCF 1 situation	oral	Préparation 2 h. Interrogation 30 min
<b>E6 - Épreuve professionnelle de synthèse</b>		7					
Rapport de stage en milieu professionnel	<b>U6.1</b>	2	orale		CCF 1 situation	orale	30 min
Projet photographique	<b>U6.2</b>	5	orale	45 min	CCF 1 situation	orale	45 min
<b>Épreuve facultative</b>							
<b>Langue vivante étrangère hors anglais (*)</b>	<b>UF1</b>		orale	20 min (**)	orale	orale	20 min (**)

(\*) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de l'anglais, seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

(\*\*) Précédée de 20 minutes de préparation.